

en un véritable frisson. Il est curieux à ce moment de voir l'alcoolique trembler de haut en bas dans la totalité de sa personne, et c'est une note grave dans sa maladie, car elle marque le passage de l'état subaigu à l'état aigu. Toutefois au moment où s'opère ce passage, le tremblement disparaît avant de se transformer.

On voit aussi ce symptôme disparaître pour quelques instants après l'absorption de liqueurs fermentées : les alcooliques le savent bien, et lorsqu'ils ont un travail délicat à faire ils assurent leurs mouvements par l'ingestion d'un ou deux petits verres d'eau-de-vie.

On ne peut donc pas dire rigoureusement que le tremblement est un signe constant et pathognomonique de l'alcoolisme ; on peut cependant le considérer comme la pierre de touche de la maladie que nous étudions.

Il est une autre affection qui, elle aussi, compte le tremblement parmi ses symptômes ; je veux parler de la *paralysie générale*. Voyons en quoi il se rapproche ou il diffère de celui de l'alcoolisme.

Dans les deux cas la langue est atteinte ; chez l'alcoolique, elle tremble comme la main, de haut en bas, d'une façon continue et régulière. Chez le paralytique général, au contraire, le tremblement de la langue est irrégulier, spasmodique, interrompu par des secousses, s'accompagne d'un mouvement fibrillaire des muscles labiaux et d'un degré plus ou moins marqué d'embarras de la parole.

Eh bien, ce que nous voyons pour la langue est vrai aussi pour les mains ; le tremblement de la paralysie générale a un aspect choréique ; il est essentiellement irrégulier.

Les mouvements de haut en bas sont irréguliers ; ils sont en outre espacés par des intervalles dans lesquels se produisent des ondulations transversales. Ce sont ces petites ondulations qui, à la face, produisent les mouvements fibrillaires presque constants chez les paralytiques généraux et que l'on ne retrouve pas chez les alcooliques.

En outre, dans la paralysie générale il y a un affaiblissement des membres tandis qu'il n'y en a pas dans l'alcoolisme.

Enfin l'alcoolique écrira sous vos yeux sans trembler ; il portera son verre à sa bouche sans la moindre oscillation. Chez les autres trembleurs au contraire, une légère émotion suffit pour augmenter notablement l'ataxie musculaire. Ils ne peuvent plus écrire si vous les regardez ; les mouvements les plus faciles et qu'ils accomplissent habituellement sans difficulté leur sont impossibles. Je vous ai déjà cité le fait de ce malade atteint d'une sclérose en plaques au début, et qui, dans un dîner officiel, étant interpellé au moment où il allait boire, précipita le contenu de son verre dans le corsage de sa voisine.

Enfin, chez l'alcoolique, jamais de localisation absolue du tremblement à un seul bras, l'autre étant indemne.

Je n'ai pas besoin de vous dire que l'alcoolisme peut compliquer la paralysie générale et qu'alors il est possible de retrouver chez le malade ce qui appartient à l'un ou l'autre des deux états. Le nommé D... a été arrêté dans une rue, menaçant les passants avec un couteau et un revolver. Il travaille dans les pianos. Il était concierge et sa femme l'a quitté il y a quelques jours en lui emportant 18 francs ; c'est alors que son délire a commencé. Il dit bien haut qu'il ne boit pas, mais il avoue ne pas dormir ; il a de l'hésitation tremblante de la parole, du tremblement convulsif de la langue et des lèvres. Écoutons-le :

« Je n'ai jamais rien vu de pareil ! Ce rat était enfilé dans
« l'édredon ; j'ai déchiré le machin, alors je l'ai tenu. Je vais chez
« le voisin, et je lui dis : « Coupe-le. » On le coupe en morceaux ;
« je rentre, je retrouve le pareil, il avait mangé du jambon ; il
« était plein.

« Je tâte dans ma poche ; je le retrouve. Je l'avais cogné à la
« sortie de l'armoire. Je l'ai écrasé, je le tenais bien. J'avais deux
« pigeons. J'ai fait tout ce que j'ai pu... Il était comme mort.
« Je l'ai fait revenir avec ce que le médecin m'avait ordonné. Il
« avait le cou plein : je lui ai fourré une grande épingle ; il avait
« l'air content.

« La charbonnière en a lâché un ; je tenais l'autre et le rat par la queue. Alors les deux sergents de ville viennent ; j'ai jeté à mes poules le reste de l'autre. Il voulait y aller voir ; je dis : « Voyez, j'ai chargé mon revolver » ; il dit : « Faites voir, » et il le met dans sa poche. Je lui dis : « Rendez-le moi ». Il dit : « Vous avez rêvé, c'était un voleur », et il l'a donné. L'autre a dit : « Vous viendrez avec moi ».

« Si je le tenais, je vous promets que je ne lui ferais pas de mal. »

Il est impossible de trouver un délire qui caractérise mieux l'état mental alcoolique, et cependant, si ce délire, si l'insomnie me permettaient d'admettre l'alcoolisme, je crus aussi, en raison du tremblement irrégulier et convulsif de la langue, et de l'hésitation de la parole, affirmer que cet alcoolique était en même temps un paralytique général ; la suite m'a donné raison.

Cette association de deux maladies qui n'ont entre elles aucun rapport de causalité m'amène à vous parler incidemment d'un accident de l'alcoolisme autour duquel on a fait grand bruit assez récemment. Je veux parler de ce que l'on a appelé l'*épilepsie alcoolique*.

Avant d'aller plus loin et, pour couper court à toute fausse interprétation, je me hâte de dire que l'*épilepsie alcoolique n'existe pas*.

Je ne saurais trop répéter qu'aucune cause occasionnelle ne peut déterminer l'épilepsie. Celle-ci éclate sans que nous puissions produire ses attaques, qui se reproduisent sans que nous soyons capables de les enrayer.

On viendra nous dire que l'ingestion subite d'alcool chez les animaux provoque des attaques épileptiformes, et on en conclura que certains alcooliques, pouvant eux aussi avoir des attaques analogues, ont droit à être rangés parmi les épileptiques.

Eh bien, non ! ce droit, ils ne l'ont pas. Ce qui caractérise l'épileptique alcoolique, c'est qu'il n'a pas de crises quand il ne boit pas. Lorsque les accidents épileptiformes surviennent chez

lui, c'est du fait de l'ivresse intercurrente. C'est un épileptoïde, ce n'est pas un épileptique.

Du reste l'ivresse détermine même chez les individus non alcooliques des mouvements convulsifs d'un autre ordre. Tout le monde sait qu'un homme ivre peut être convulsé, et vous n'ignorez pas que l'ivresse rapide, surtout celle que produit le champagne, détermine des crises hystériques chez les femmes et chez les hommes à dispositions féminines.

Voilà pour les troubles de la motilité. Les troubles de la sensibilité se réduisent à peu de chose. L'alcoolique est un homme indifférent, insouciant, préoccupé, ayant souvent une perception peu nette de ce qui se passe autour de lui, mais ne présentant pas de véritable anesthésie. Il se distingue encore ici nettement de l'homme ivre. Le premier n'a pas de céphalalgie ; le second en a le plus souvent. Celui-là a des hallucinations auditives et n'a pas de vertige ; celui-ci est essentiellement vertigineux. Tous deux ont des troubles de la vue, mais pour des raisons bien différentes. L'homme ivre a souvent de la diplopie parce que ses muscles oculaires fonctionnent mal ; l'alcoolique n'a de troubles que ceux que produisent ses hallucinations.

Nous arrivons maintenant au traitement. Je vous ai déjà dit que je ne croyais guère à l'efficacité de la thérapeutique pour ce qui concerne l'alcoolisme suraigu. En ce moment, en effet, le malade est absolument indifférent à tous les médicaments, et vous n'obtiendrez absolument aucun effet même à l'aide de narcotiques administrés à des doses considérables. Il ne vous reste pour ainsi dire qu'à rester spectateur, attendant que le sommeil spontané vienne vous avertir que la guérison se prépare.

Il faut dire toutefois que la saignée a paru donner de bons résultats dans certaines circonstances.

En résumé, dans la majorité des cas, toute la thérapeutique se bornera à quelques soins hygiéniques et aux précautions nécessaires pour empêcher le suicide.

Comment doit-on traiter l'alcoolisme chronique ? Faut-il

cesser tout d'un coup l'absorption de l'alcool, faut-il décroître peu à peu. Le meilleur procédé consiste à diminuer lentement les doses quotidiennes. Quand, après de grandes difficultés, on arrive à pouvoir ainsi sevrer un malade, on obtient sa guérison.

Un Allemand (il n'y a que les Allemands pour avoir de ces idées-là) a proposé de gorger, de saturer d'alcool les alcooliques. On met de l'alcool dans leurs aliments, leurs boissons, dans leurs vêtements, dans leur lit, et on parvient ainsi à leur inspirer une répugnance salutaire et un dégoût invincible de l'alcool!! Seulement il y a un inconvénient, c'est qu'il devient impossible de leur faire avaler la moindre nourriture; et comme trois ou quatre malheureux, traités de la sorte, sont morts, on a renoncé au procédé.

DIPSOMANIE ET ALCOOLISME.

Il existe, au point de vue médical, deux formes définies d'empoisonnement par les boissons fermentées: l'une est la dipsomanie, l'autre l'alcoolisme.

Bien qu'elles se rencontrent sur le terrain commun de l'abus de l'alcool, elles n'ont pas d'autre point d'analogie. Indépendantes, étrangères l'une à l'autre, elles contrastent par leur étiologie, leur marche, leurs symptômes et leur terminaison.

La disparité est telle qu'aucun dipsomane ne devient alcoolique et aucun alcoolique dipsomane, à n'importe quelle période des deux maladies.

Il n'est pas dépourvu d'intérêt de fixer les lignes de démarcation et de montrer comment procède chacun des deux états maladifs, en suivant la voie qui lui est propre. Cette étude comparative aura encore l'avantage de rappeler à quelles conditions se constitue l'histoire clinique des intoxications par les boissons fermentées.

Toute observation d'empoisonnement par l'alcool qui ne remonte pas au delà du fait brut doit être réputée nulle. Non seulement on n'a considéré qu'une des faces de la question, mais, faute de s'enquérir des antécédents, on commet des fautes lourdes d'interprétation.

L'observateur ainsi limité, trop souvent inconscient de l'insuffisance de sa recherche, ne tient compte que du poison et oublie le sujet sur lequel il a opéré. De là des dissertations sur